



## Donation sur quotité disponible

-----  
Par machoum

Bonjour,

Je suis allé voir un notaire qui me conseille une donation hors part sur quotité disponible.

Il m'indique que je peux effectuer moi-même l'opération grâce à un formulaire cerfa et un pacte, ou bien passer par son étude.

Privilégiant la première solution plus économique pour moi, pouvez-vous m'indiquer la référence de ces documents que je n'ai pas osé lui demander ?

merci beaucoup